
**6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 28 juin 2022, 19 h,
Centre de loisirs Saint-Mathieu
1000, rue de Bar le Duc, Québec**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Luc Santerre	Trésorier
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Administratrice
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M ^{me} Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Carol Létourneau	Secrétaire

3 citoyen.ne.s sont présent.e.s

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption des procès-verbaux du 24 mai 2022	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 40
• Affiches stratégie de sécurité routière	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 00
8. Fonctionnement	20 h 10
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 20
10. Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION 22-CA-31

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DU 24 MAI 2022

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

RÉSOLUTION 22-CA-32

Sur proposition de M. Luc Santerre, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 24 mai 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau revient sur la question des parcs conviviaux pour l'été 2022. Elle précise que le Parc de la Plage Jacques-Cartier fait partie des parcs conviviaux et que l'on peut se servir d'un petit barbecue portatif.

Elle mentionne également qu'à la Base de plein air de Sainte-Foy, un organisme reconnu par la Ville ne devrait pas être facturé pour l'organisation d'une activité, même avec l'utilisation de barbecues sur ce site.

Elle remercie les organisateurs pour le succès de la Fête nationale dans le Parc Ste-Geneviève.

La conseillère avise également de l'ajout de signaux sonores aux traverses piétonnes sur le territoire de la Ville, afin de contribuer à l'accessibilité universelle. Dans le secteur du Plateau, des signaux sonores ont été ajoutés à l'intersection du Chemin des Quatre-Bourgeois et de l'Avenue de Bourgogne.

Elle invite les membres de l'assemblée à consulter les sites de la Ville et de la salle Albert-Rousseau pour connaître les [différentes activités](#) qui auront lieu cet été, notamment dans le quartier.

Elle énumère quelques activités offertes dans l'arrondissement :

- Spectacles au Parc Roland-Beaudin – dont quelques noms qui seront présents : Rémi Chassé, Étienne Drapeau, Ludovic Bourgeois, Brigitte Boisjoly ;
- Animations à la maison Hamel-Bruneau ;
- Cirque Flip Fabrique au parc St-Benoit ;
- Cinéma en plein air au Parc St-Mathieu
- Fête de la Ville (fête familiale) au Parc St-Benoit le 3 juillet

M. David Weiser invite les membres à entrer en communication avec les différents organismes qui sont présents au centre communautaire Claude-Allard et qui interagissent dans le secteur.

M. Luc Pesant s'interroge sur l'absence de piscine dans le secteur St-Mathieu. Il semblerait qu'il n'y ait que peu de revendications pour une telle installation.

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Affiches pour la stratégie de sécurité routière

M. Luc Santerre fait mention des petites affiches posées sur les terrains avant des citoyen.ne.s qui invitent les automobilistes à ralentir dans les rues.

M. Dave Gagnon Pelletier indique que la date limite du prochain cycle de demande de subvention à la Ville dans le cadre de la stratégie de sécurité routière sera vers la fin novembre 2022. Les membres du Conseil cogitent sur des idées pour une éventuelle affiche et conviennent de réfléchir au projet cet été.

Il n'y a pas d'autre intervention.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Une citoyenne considère que les automobilistes ne respectent pas assez les priorités des piétons et des cyclistes aux traverses piétonnes. Elle suggère qu'il pourrait y avoir une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes. M^{me} Maude Cossette-Bergeron suggère que le Conseil produise des affichettes pour porter cette situation à l'attention des automobilistes.

M. David Weiser suggère au Conseil d'écrire une lettre ouverte dans un média local pour parler de cette situation. Les membres conviennent de rédiger la lettre en commun cet été afin de la présenter à la prochaine assemblée au mois de septembre.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Correspondance et information

M. Nicolas Gagnon mentionne qu'un citoyen lui a justement fait une demande pour une petite affichette invitant les automobilistes à ralentir.

Il n'y a pas d'autres nouvelles correspondances.

8.2 Trésorerie

M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 31 mai 2022, il reste 1 007,77 \$ dans le compte du Conseil.

RÉSOLUTION 22-CA-33

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

Page Facebook

Les membres discutent de leur présence sur les réseaux sociaux. M. Kévin Breault se propose pour élaborer une nouvelle page Conseil de quartier du Plateau et la présentera au Conseil à la prochaine assemblée.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Gagnon remercie tous les membres qui ont assisté à l'assemblée. Il annonce que la prochaine rencontre aura lieu mardi le 27 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M^{me} Suzie Beaulieu (pour M. Carol Létourneau).

M. Nicolas Gagnon, président

M^{me} Suzie Beaulieu
(pour M. Carol Létourneau, secrétaire)